

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 24485
Numéro SIREN : 832 824 015
Nom ou dénomination : CHAMPION SPIRIT

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2020 sous le numéro de dépôt 16187

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 10-02-2020

N° DE DEPOT : 2020R016187

N° GESTION : 2017B24485

N° SIREN : 832824015

DENOMINATION : CHAMPION SPIRIT

ADRESSE : 14 boulevard Raspail 75007 Paris

DATE D'ACTE : 08-01-2020

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Démission(s) de commissaire(s) aux comptes

CHAMPION SPIRIT
Société par actions simplifiée au capital de 1.830 euros
Siège social : 14, Boulevard Raspail, 75007 Paris
832 824 015 RCS Paris
(la « Société »)

DECISIONS ECRITES UNANIMES ORDINAIRES

DU 8 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt,

Le 8 janvier,

Les associés de la société par actions simplifiée CHAMPION SPIRIT (la « Société ») ont, en conformité avec l'article 17 des statuts de la Société, pris les décisions écrites unanimes ordinaires sur l'ordre du jour suivant :

- démission de Monsieur Gad Aïach de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire ;
- démission de la société Lex & Associés de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant ;
- nomination de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- pouvoirs pour les formalités.

Les associés signataires possédant la totalité des 183 actions composant le capital social, les décisions sont régulièrement prises au regard des dispositions de l'article 17 des statuts.

Les associés (i) donnent acte au Président de ce qu'ils ont disposé de toutes les informations nécessaires et s'estiment suffisamment informés à la date des présentes pour délibérer sur les décisions visées ci-dessus et (ii) renoncent par conséquent à tout recours quel qu'il soit à l'encontre de la Société ou de ses dirigeants à cet égard.

En outre, les associés prennent acte que M. Gad Aïach, Commissaire aux comptes, a été régulièrement informé de la présente prise de décisions.

Par les présentes décisions, les associés se prononcent comme suit sur les résolutions soumises à leur vote :

PREMIERE RESOLUTION

Démission de Monsieur Gad Aïach de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire

Après avoir pris connaissance de la lettre de Monsieur Gad Aïach du 28 novembre 2019, les Associés **prennent acte** de la démission de ce dernier de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour motifs déontologiques, démission prenant effet à la date du 28 novembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Démission de la société Lex & Associés de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant

Après avoir pris connaissance de la lettre de la société Lex & Associés du 28 novembre 2019, les Associés **prennent acte** de la démission de cette dernière de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant pour motifs déontologiques, démission prenant effet à la date du 28 novembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Nomination de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Les Associés **décident** de ne pas procéder à la nomination de nouveaux commissaires aux comptes dans la mesure où la Société ne remplit pas les conditions de seuils rendant obligatoire cette nomination.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

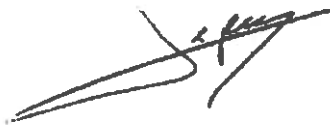
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

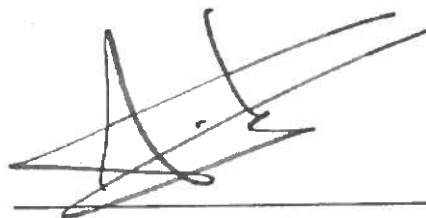
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.



Bouée Investment
Associé, représenté par Charles-Edouard Bouée



Abdoulaye Fadiga
Associé